

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE

5 place du Parc
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	39
VOTANTS	51

CONVOCACTION

Datée	Du 29/03/24
Affichée	le 29/03/24

OBJET

Budget annexe Frénéhard et
Michaux - Approbation du compte
administratif et des résultats 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil communautaire
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle

SÉANCE DU 04 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi quatre avril, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le 29 mars 2024, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Philippe VAN-HOORNE.

Madame Christine LEBRETON a été nommée secrétaire de séance.

Étaient présents : Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Éric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Philippe THOURET, Pierre DUFAY, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, Alexandra DEPARIS-AUBRIL, François BRIZARD, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Sylvie CHAUVEL-TREPRIER, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Marie-José MARTIN, Serge DELAVALLÉE, Isabelle CLOUCHÉ, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Franck GAULTIER, Christophe POTTIER, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Virginie VIOLET, Jean-Luc NOUAIL

Pouvoirs : Véronique HELLEUX a donné pouvoir à Jean SELLIER
Nathalie RIBAUT a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
Nadège TROUILLET a donné pouvoir à Alexandra DEPARIS-AUBRIL
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Charlène RENARD a donné pouvoir à Sylvie CHAUVEL-TREPRIER
Jean-Marie GOUSSIN a donné pouvoir à Didier COUSIN
Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSOM
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
Philippe RONDEL a donné pouvoir à Serge DELAVALLÉE
Gilbert MATELOT a donné pouvoir à Delphine PRIEUR
François HUREL a donné pouvoir à Hubert GORET
Jean-Guy GRANDIN a donné pouvoir à Philippe THOURET

Représenté : François CARBONELL représenté par Jean-Luc NOUAIL

Absents excusés : Pascal SUARD, Fabrice GLORIA, Jean SELLIER

Absente : Maïté GRANDCLERE

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20240404-2024-04-04-087-BF
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

Pour rappel, ce budget portait principalement la location en crédit-bail du bâtiment de l'entreprise, située à Saint Symphorien des Bruyères.

Le crédit-bail ayant pris fin au 30 septembre 2021 et toutes les écritures de sorties d'actif ayant été réalisées en 2022, le résultat constaté fin 2022 (soit 8 105 €) a été remonté vers le budget général. Il s'agit de la seule écriture de 2023, outre les affectations et reports de résultat.

Le détail des réalisations 2023 par chapitre pour les deux sections est reporté ci-dessous

BUDGET FRENEHARD & MICHAUX 2023	Chapitre voté	Libellé	Total Budget après DM	Total Réalisation	Ecart
	(C)65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	8 105,00	8 105,00	0,00
Total Dépenses			8 105,00	8 105,00	0,00
	(C)002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	8 105,00	0,00	-8 105,00
Total Recettes			8 105,00	0,00	-8 105,00
Solde Fonctionnement			0,00	-8 105,00	-8 105,00
	(C)001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	64 309,73	0,00	-64 309,73
Total Dépenses			64 309,73	0,00	-64 309,73
	(C)10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	64 309,73	64 309,73	0,00
Total Recettes			64 309,73	64 309,73	0,00
Solde Investissement			0,00	64 309,73	64 309,73

Les dépenses et recettes de l'exercice, ainsi que les résultats du compte administratif suivants sont identiques au compte de gestion :

BUDGET FRENEHARD ET MICHAUX

Résultats du compte administratif	Fonctionnement	Investissement
Dépenses de l'exercice	8 105,00	0,00
Recettes de l'exercice	0,00	64 309,73
Résultat de l'exercice	-8 105,00	64 309,73
Résultat antérieur reporté - CDC	8 105,00	-64 309,73
Résultat cumulé	0,00	0,00

Restes à réaliser - dépenses	0,00
Restes à réaliser - recettes	0,00
Résultat des restes à réaliser	0,00

Besoin d'autofinancement de la section d'investissement	0,00
--	-------------

Les résultats cumulés des deux sections ont été ramenés à zéro.
Ce budget a fait l'objet d'une décision de clôture par délibération n° 2023-10-19-188 du conseil communautaire en date du 19 octobre 2023.

Monsieur le Président quitte la salle au moment du vote.

Le Conseil, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le compte administratif 2023 et les résultats du budget annexe Frénéhard et Michaux

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme

Acte reçu en préfecture le 15 AVR. 2024
Publié en ligne le 15 AVR. 2024
Certifié exécutoire

Le Président,
Jean SELLIER

